« Vous ne pouvez pas rester en France ! » : expulsable, le migrant multicondamné mord un policier dans l’avion qui devait le ramener en Tunisie et est débarqué à Nice (06) ; Wadji Megdiche, avait visionné des vidéos YouTube sur le sujet

14/10/2025 à 18h30



L’homme a fait tant d’esclandre qu’il a dû être débarqué à Nice, le commandant de bord refusant de le garder à bord de l’appareil.

Visage fermé, la présidente du tribunal correctionnel de Nice, Isabelle Demarbaix Joando, ne plaisante pas. En face d’elle, Wadji Megdiche, 43 ans. Ce Tunisien est sous le coup de trois condamnations en France, dont une dernière d’un an pour violences conjugales. Le prévenu est apparu avec une minerve et une attelle à chaque avant bras. Il affirme avoir été frappé par les policiers lors de son expulsion du territoire

français. C'était le 11 octobre. Après avoir purgé sept mois de sa peine, un équipage de police est venu le chercher à la maison d'arrêt. Direction l'aéroport de Nice pour une reconduite directe dans son pays d'origine.

Sauf que Wadji Megdiche, qui a visionné des vidéos YouTube sur le sujet – selon la présidente – a décidé de ne pas se laisser faire. Alors qu'il doit embarquer dans un vol commercial pour la Tunisie, il se raidit et tente d'empêcher sa montée à bord. Il faudra finalement le porter pour l'amener jusqu'à son siège, sous les yeux de passagers médusés. Le prévenu porte alors un coup de tête à un policier, tente de mordre. L'esclandre est si important que le commandant de bord refuse de décoller avec un individu de ce calibre dans son appareil. L'homme est débarqué. Il comparaissait ce lundi devant le tribunal correctionnel de Nice, pour ces faits.

[…]

L'avocat des policiers, en partie civile, rappelle que ces méthodes pour tenter de se soustraire à une expulsion sont fréquentes. *« Certains se couvrent d'excréments sur le visage et le corps pour y échapper. Nous avons possibilité de les ramener, mais il faut affréter un avion de l'État français, c'est extrêmement onéreux. »*

[…]

Nice-Matin